



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale
du 17 novembre 2006 à 20h
salle E1, HUG Genève**

Membres et sympathisants présents :

Eric Huysecom, Marc Pechère, Philippe Poget, Antoine Geissbuhler, Anne Mayor, Cheikh Oumar Bagayoko, Olivier et Danielle Rutschmann, Jean-Claude Pechère, André Deom, Laure Geissbuhler, Ahmadou et Marie-Christine Traoré.

Membres et sympathisants excusés :

Pierre-Alain Baudat, Sabine Doessegger, Isabelle Bonnet, Béatriz de Candolle, Olivier Chatelain, Valérie Frison, Natalie Gerber, Benjamin Gold, Philippe Grandjean, Dominique Hausser, Samuel Lador, Claude Lecoultre, Elvyre Martinez, Michel et Françoise Mayor, Isabelle Rappart, Yves Reymond, Elisabeth Sola, Thomas et Suzanne Stocker, Sylvie van Berchem, Andrée Wattecamps, Alexandre Zanetta.

Procès-verbal : Anne Mayor

1. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2005

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

2. Rapport du Président sur les activités 2006

Eric Huysecom présente le rapport annuel d'activités (cf. annexe)

3. Présentation des comptes

Les comptes sont présentés par le trésorier Philippe Poget. Le bilan actuel est de 29.443.35.- sur le compte de l'association et 151.634.70.- sur le compte du projet financé par le Service de Solidarité Internationale de l'Etat de Genève.

4. Rapport des contrôleurs aux comptes

Le rapport de vérification des comptes est présenté par Olivier Rutschmann et co-signé par Alexandre Zanetta.

Le rapport recommande l'approbation de ces comptes et la décharge au trésorier, aux membres du comité et aux réviseurs, sous réserve de la vérification ultérieure de 8 pièces manquantes, faxées mais non arrivées à



destination, qui seront ramenées du terrain par Eric Huysecom le 5 décembre 2006. L'assemblée accepte à l'unanimité des membres présents le rapport.

5. Présentation illustrée du projet de développement multisectoriel intégré dans la Commune rurale de Dimbal

Anne Mayor présente de manière illustrée et chiffrée les réalisations des 12 derniers mois du projet de développement multisectoriel intégré, dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'économie et de la culture.

Des discussions intéressantes ont lieu sur la présentation des objectifs de la santé (généraux versus spécifiques), sur les causes économiques des freins au développement de l'activité de l'hôpital et sur les enseignements de l'expérience de la télémédecine en zone rurale.

Le nouveau logo de l'association, créé par le graphiste Yves Reymond pour des raisons de commodité, est présenté au public. Il sera notamment intégré sur le site web de l'association et reproduit localement sur les panneaux indicateurs des réalisations de l'association.

6. Projets et planification financière 2007

Les nombreux projets pour 2007 sont présentés secteur par secteur. Il est signalé que 2007 risque d'être difficile car le financement du SSI court jusqu'à fin juin 2007, et il faudra probablement attendre plusieurs mois avant l'obtention d'un nouveau financement de même ampleur, même si les gestionnaires de ce fonds se sont montrées ouvertes à une proposition de demande de consolidation du projet. Des co-financements devront néanmoins être trouvés en parallèle.

7. Modification des statuts

Pour remplir la condition d'utilité publique et obtenir l'exonération d'impôts, l'administration fiscale cantonale nous demande de mieux formaliser la clause de non-retour au point 5.2. La proposition de modification suivante est soumise à l'assemblée.

Remplacer :

5.2. Dissolution de l'association :

L'association peut être dissoute par l'approbation écrite d'au moins 2/3 des membres.

De la même manière, les membres décident de l'attribution de la fortune de l'association en cas de dissolution. La fortune ne peut être attribuée qu'à une institution ou association sans but lucratif.

Par :



credit

5.2. Dissolution de l'association :

L'association peut être dissoute par l'approbation écrite d'au moins 2/3 des membres.

En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution d'intérêt public poursuivant un but analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération de l'impôt. En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

8. Présentation des nouveaux membres

Les 10 nouveaux membres suivants sont présentés et accueillis avec plaisir au sein de l'association :

Burri Marcel, Prof de géologie à l'université de Lausanne retraité, Vaud
 Hausser Jean-Dominique, médecin en santé publique, Genève
 Lecoultre Claude, Prof. et Médecin-chef aux HUG, Genève
 Lespez Laurent, sédimentologue, maître de conférence, Caen
 Loup Blaise, géologue, Genève
 Plan Isabelle, archéologue, Genève
 Reymond Yves, graphiste, Genève
 Selleger Camille, étudiante en archéologie, Genève
 Stocker Suzanne, restauratrice de peinture, Genève
 Wyss Sophie, étudiante en archéologie et sciences de l'environnement, Genève

9. Reconduction du comité in extenso et nominations statutaires

Tous les membres du comité se représentent, mais en vertu des statuts, après deux mandats de deux ans, la présidence doit changer. Une nouvelle répartition des charges du comité est présentée à l'assemblée, qui l'accepte à l'unanimité:

Marc Pechère, président
 Antoine Geissbuhler, vice-président
 Eric Huysecom, secrétaire
 Philippe Poget, trésorier

Anne Mayor est la coordinatrice Suisse et Elin Tessougué le coordinateur Mali.

10. Divers

Il n'y a pas de divers. La séance est levée à 22h30 et suivie d'une verrée de l'amitié et de discussions informelles.

Annexe:

Rapport d'activités du 1 nov. 2005 au 31 oct. 2006